



Centre de Prospective
et d'Études Urbaines



Comité populaire de HCMV



Région Rhône-Alpes

Rhône-Alpes^{Région}

Atelier Formation du PADDI :

Application SIG dans la gestion urbaine

*Anne Lesvignes (Responsable Système d'informations pour
le compte d'une Direction « métiers »)*

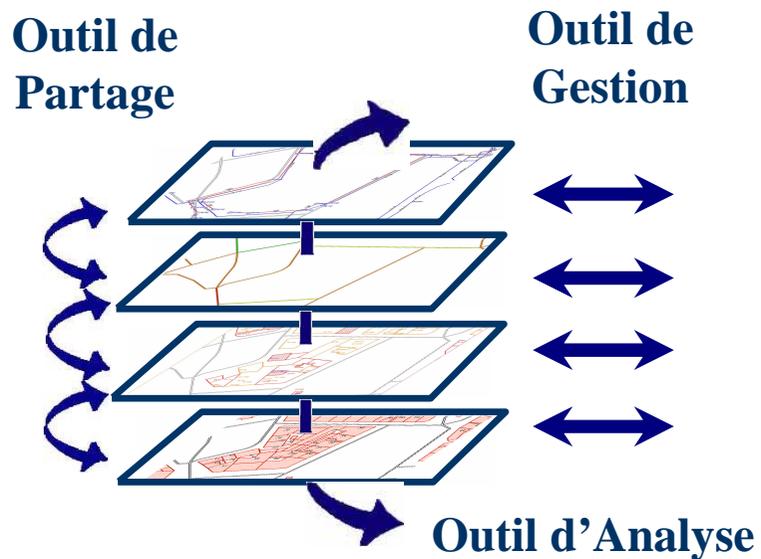
Du 18 au 22 janvier 2010

Département des Sciences et des Technologies (DoSTE)

Centre SIG (GISCI)

Municipalité d'Ho Chi Minh ville – Vietnam

Rappel des finalités d'un SIG



AIDE A LA DECISION

Principales utilisation du SIG au Grand Lyon

- *Distribution d'eau potable*
- *Assainissement*
- *Voirie*
- *Collecte et traitement des ordures ménagères*
- *Elaboration des documents d'urbanisme, instruction communautaire des autorisation du droit des sols*

Etat des lieux

- Volonté politique de la ville d'utiliser les technologies SIG (prémices dans l'utilisation du SIG) : pour preuve la création du centre SIG en 2004 (20 personnes) et réalisation en cours d'un schéma directeur du SIG et d'un programme de formation
- Une orientation technique du centre plaçant l'approche métier sur un plan secondaire (le centre est principalement composé de techniciens du SIG qui n'ont pas vocation à accompagner les dist. et départements – rôle et partage des missions entre le centre SIG, le département des technologies et de l'informations est ambiguë – difficultés administratives)
- Volonté des districts et des départements de collaborer avec le centre SIG
- Importante charge de travail pour le centre SIG : constitution du fond de plan référentiel et développement d'applications pour les départements et les districts
- Existence d'acteurs privés développant des applications aux services des districts (chantiers en cours répertoriés) sans avoir une vision exhaustive de l'ensemble des applications existantes

Etat des lieux suite...

- Hétérogénéité des logiciels en présence, microstation, AutoCad, MapInfo, utilisation de logiciels libres...
- Dispersion des données dans les services et dans les organismes externes (compagnie des eaux...)
- Absence de partage de l'information (information = pouvoir) dans un contexte de besoin de partage d'information très forte dans l'exercice des métiers de l'urbanisme
- Forte valeur de certaines informations (exemple : création de la ligne de métro et spéculation foncière), d'où besoin de restriction d'accès à l'information = sensibilité de l'information qui ne peuvent pas être mises à disposition de tous, d'où besoin d'une restriction à l'accès de l'information (existe déjà, ce n'est pas le fait de passer dans un mode SIG qui changera cet état de fait)
- Conscience de l'ampleur de la tâche, travail de longue haleine (au GL en 25 ans de développement, les SIG ne répondent pas encore à toutes les applications métiers)

Forte demande des services à utiliser le SIG mais réelle difficulté de mise en œuvre => Multiplication des acteurs et de développement d'applications, difficulté de centraliser et de coordonner les informations / développement éparpillé du SIG lié à la diversité des acteurs

RISQUE :

Si la mise en œuvre du SIG se poursuit dans la dynamique actuelle le risque de discrimination dans l'efficacité de la gestion et du développement urbains entre les districts est forte => inverse de la finalité des SIG

Recommandations

- Convaincre les décideurs de l'efficacité des SIG en matière d'aide à la gestion et à la décision
- Le choix politique doit engager la mise en place de moyens financiers conséquents (idée que les salaires doivent être intéressants pour les techniciens du SIG pour ne pas qu'ils soient attirés par le secteur privé)
- Mise en place d'une réglementation pour :
 - 1) le partage des données entre les différentes entités publiques (définition d'un cadre pour le partage au sein des services publics)
 - 2) la contractualisation entre la ville et les organismes privés
 - 3) la standardisation des procédures d'échanges de données (définitions de structures de données et de formats standards)

- Définir des priorités réalistes visant une adhésion des décideurs et des utilisateurs
 - *Selon les besoins identifiés*
 - *Dans l'objectif de faire des économies d'échelles*
 - *Selon la disponibilité des données*
 - *Favorisant des applications simples et standards réutilisables d'un district à l'autre par exemple*

Pour ce faire 2 démarches parallèles de développement du SIG

- Une démarche plus complexe qui réponde aux enjeux cruciaux nécessite du temps : rassemblement des données, mise en place d'applications plus complexes qui réponde aux besoins les plus urgents. Travail en continue sur des sujets de fond.
 - Une démarche simple qui introduit les applications simples et standards auprès de utilisateurs avec des données basiques réutilisables d'un dist. à l'autre par exemple.
- => il s'agit d'éviter « l'effet tunnel » dans lequel les techniciens développe des applications complexes et du jour au lendemain les lancent dans les services. Les applications alors trop complexes à appréhender et démotivent les utilisateurs

Recommandations

- Renforcer le pilotage pour assurer la transversalité et la coordination entre les départements et les districts, associant compétences techniques et métiers ayant pour mission unique la montée en puissance des SIG à destinations des entités publiques

- Proposer des formations adaptées

Les SIG : notion complexe à appréhender, message difficile à faire passer

Quels types de formations pour quels types de publics ?

- Sensibilisation à l'usage des SIG pour les décideurs : les SIG, outil d'aide à la décision
- Sensibilisation pour les techniciens métiers, gestionnaires
- Formations à l'utilisation des applications, lors de leur mise en œuvre
- Formations spécifiques selon les tâches (saisie des données, exploitations des données...)

Lancement d'une opération pilote

Suite au premier diagnostic identifiant les besoins des départements et des districts :

Choix d'un district rural et d'un district urbain comme site pilote

1^{ère} étape : approfondissement de l'état des lieux

- Identifier les activités des services des districts
- Identifier les moyens matériels et humains (compétences, turn-over et stabilité de la compétence...), pour savoir si les districts peuvent supporter l'implantation d'un SIG
- Formaliser les tâches
- Recenser les données dont les districts disposent (numérique ou non) et celles dont ils ont besoins
- Décrire les méthodes et fréquence de collecte, de saisie et d'actualisation des données
- Recueillir les attentes des utilisateurs

Lancement d'une opération pilote

2^{ème} étape : Proposition d'organisation

Au vu de l'état des lieux, proposer une organisation de la montée en charge du SIG

- Identifier les actions à réaliser en termes afin de standardiser les procédures et de définir un guide des procédures :
 - De choix de logiciel et définition des formats
 - De conversion, d'intégration, de structuration et de traitement des données
- Proposer un phasage
- Évaluer les moyens nécessaires (financiers et humains)

Lancement d'une opération pilote

3^{ème} étape : mise en œuvre

- Etudes détaillées des fonctionnalités prévues
- Développement informatique
- Déploiement de la solution
- Formation des utilisateurs
- Contrôle par les utilisateurs de l'adéquation des fonctionnalités développées dans les applications à leur besoin métier